

2022

# Groupement Plasturgie Automobile

RAPPORT D'ACTIVITÉ



# Sommaire

Le mot du Président	03
Les missions du GPA	04
Les instances	05
Les faits marquants	06
Les actions 2022-2023	08
Les Commissions et activités techniques du GPA	14
Communication	17
GPA Services	18

## **Groupement Plasturgie Automobile**

125 rue Aristide Briand

92300 Levallois-Perret

TÉL: +33 (0)1 44 01 16 38

E-mail: [gpa@autoplasticgate.com](mailto:gpa@autoplasticgate.com)

[www.autoplasticgate.com](http://www.autoplasticgate.com)

# Le mot du Président



Chers amis,

L'année qui vient de s'écouler marque une nouvelle année de défis pour notre filière.

L'industrie automobile poursuit sa profonde transformation en accélérant encore davantage son électrification pour tenir les objectifs de décarbonation.

L'équation est complexe. Les coûts inflationnistes et la perturbation de la supply chain perdurent. Le marché automobile ne retrouve pas les niveaux d'avant crise et l'objectif de production de 2 millions de véhicules électrifiés en France en 2030 fait face à l'offensive des acteurs asiatiques.

Dans ce contexte, il est fondamental que nos adhérents préservent leur compétitivité. Les projets de production en France de véhicules électrifiés sont de très bonnes nouvelles, néanmoins beaucoup reste à faire pour accompagner en partageant la valeur.

Force d'innovation et de valeur ajoutée, les plasturgistes automobiles contribuent à l'avenir de l'automobile, il ne peut se faire sans eux.

Le GPA poursuit sa mobilisation pour fédérer, vous défendre et répondre à vos besoins.

Animé par le souci permanent du maintien du dialogue, nous avons eu à cœur de renforcer notre présence auprès des constructeurs, pouvoirs publics et partenaires.

Le développement de nos commissions et groupes de travail contribue à vous accompagner. Prix de l'énergie, relations avec les clients, prix des matières, empreinte carbone, massification des gisements des matières plastiques recyclées, enjeux RH et bien d'autres chantiers nous mobilisent.

Notre engagement est primordial et nous maintenons le cap à vos côtés.

Je remercie vivement nos administrateurs et adhérents pour leur investissement, elle renforce notre visibilité et efficacité. Nous en sommes tous conscients, être ensemble est notre force, l'arrivée de nouveaux adhérents et votre présence en témoignent.

Restons unis et solidaires nous serons toujours plus forts pour construire notre futur avec optimisme. Nous pouvons être fiers de notre belle industrie.

Je remercie chaleureusement les équipes du GPA qui y contribuent avec conviction et ardeur, ils sont à votre service et font rayonner le GPA.

Très bonne lecture et vœux de réussite.

Très sincèrement,  
Jean-Baptiste HUMANN



# Les Missions du GPA

## REPRÉSENTER, FÉDÉRER, PROMOUVOIR, ACCOMPAGNER ET DÉFENDRE SES MEMBRES

Le Groupement Plasturgie Automobile est l'organisation professionnelle représentative des plasturgistes qui conçoivent et fabriquent les composants, modules et systèmes en plastiques et composites pour l'industrie automobile.

Il est membre fondateur de la Plateforme de la Filière Automobile (PFA) et partenaire de POLYVIA, union des transformateurs de plastiques.

Le GPA a pour mission de défendre et promouvoir les plasturgistes automobiles qu'il représente, leurs particularités liées aux procédés de mise en forme des polymères, des composites et celles liées aux contraintes du marché automobile.

Dans leur grande majorité, les membres sont fournisseurs de tous les constructeurs sur tous les marchés. Leurs innovations et avancées technologiques répondent aux défis de l'industrie automobile en profonde mutation et contribuent à sa décarbonation.

Le GPA regroupe les fournisseurs plasturgistes, et notamment les PME, qui ont choisi d'être acteurs d'une chaîne de valeurs particulièrement exigeante, celle de l'automobile. La plupart ont la particularité de concevoir et produire des ensembles complexes.

Ils constituent l'une des principales composantes de la famille des équipementiers automobiles regroupés au sein du Comité de Liaison des Industries Fournisseurs de l'Automobile (CLIFA), dont le GPA est membre fondateur.

Le GPA a acquis, depuis sa création, une représentativité et une expertise reconnue dans la profession, les Pouvoirs publics français et les instances européennes.

## LE GPA C'EST UNE FORCE COLLECTIVE, UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE VOS ENTREPRISES

Il assure la représentation anonyme et collective des membres vis-à-vis de leurs fournisseurs, mais aussi vis-à-vis de leurs clients constructeurs d'automobiles, dans le but de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises du secteur.

Le GPA constitue la plate-forme de contacts et de services à disposition de la chaîne de valeurs des fournisseurs généralistes et spécialistes pour les informer et les conseiller à l'occasion de rencontres qu'il organise pour ses membres.

Avec sa filiale GPA Services, organisme de formation agréé, il propose des formations inter-entreprises ou intra-entreprises ainsi que des audits sur site répondant aux besoins des adhérents.

Enfin, le GPA assure la liaison et la coordination avec les autres organisations professionnelles de fournisseurs de l'automobile, la PFA, les Pouvoirs publics et les élus.



# Les instances du GPA

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE BUREAU



**Jean-Baptiste HUMANN**  
HELLERMANNTYTON  
Président du GPA



**François-Xavier LEMASSON**  
EUROSTYLE SYSTEMS  
Vice-président du GPA



**Philippe RHOUMY**  
MTS  
Trésorier du GPA

- **Vicente CLIMENT** – SIMOLDES PLASTICOS France
- **Mathieu COUTIER** – AKWEL
- **Erik DOURDIN** – GROUPE DOURDIN
- **Patrick FINDELING** – PLASTIVALOIRE
- **Christophe MARCEAU** – PLASTIC OMNIUM IES
- **Emmanuel MAUDUIT** – PLASTITEK
- **Mickaël VERMOT** – FLEX-N-GATE

## COMITÉ DE LIAISON AUTOMOBILE (CLA)



La gouvernance et l'équipe permanente travaillent étroitement avec le Comité de Liaison automobile (CLA) qui réunit les dirigeants des entreprises adhérentes.

C'est le lieu privilégié d'échanges sur la situation du marché automobile, les changements de modèles économiques des clients ou encore les évolutions réglementaires nationales et européennes. Les sujets traités peuvent ensuite être approfondies au sein des commissions techniques. Il se réunit régulièrement et en tant que de besoin selon l'actualité.

## EQUIPE PERMANENTE



**Christine RAMPIN**  
Déléguée générale



**Amaury CORNILLEAU**  
Responsable technique  
et commercial



**Moez BEN AHMED**  
Consultant-Formateur



**Isabelle CHEMIN**  
Assistante de direction

## Les adhérents du GPA



25 entreprises adhérentes  
représentant 13.900 salariés  
1,7 milliard d'euros de chiffre  
d'affaires (sur périmètre France)

**AKWEL**

**autoneum**

**CLAYENS NP GROUP**

**e Eurostyle Systems**

**dourdin**  
DECORATIVE SOLUTIONS

FLEX|N|GATE

**HellermannTyton**

**MAIER**

**MOLD  
TECS**  
part of amaneos

**MTS**  
Moulage Technique Soufflage

**Nobel Automotive**

**NOVARES**

**OP**  
PLASTIC OMNIUM

**PLASTITEK**  
GROUPE

**PL**  
GROUPE PLASTIVALOIRE

7

**PLAXER**

**PÖPELMANN**

**Safe**  
Demo  
L'esprit industriel

**SAINT-GOBAIN**

**GRUPO Simoldes**  
Plastic Division

**SMRC**

**steep**  
PLASTIQUE

**TECMAPLAST**

**WECOSTA**  
WTX & SEKISO

**ZANINI**  
AUTO GROUP

# Les faits marquants



## ADHÉSION

→ Le Conseil d'administration a accueilli l'adhésion du groupe Zanini France à compter du 1er mai 2023.



## MONDIAL DE L'AUTOMOBILE ET SALON EQUIP'AUTO 17 AU 23 OCTOBRE 2022

→ Présent au Sommet de la Mobilité réunissant les grands acteurs internationaux de l'automobile et de la mobilité, le GPA a été représenté lors des événements organisés par la PFA avec les pouvoirs publics.

- Déjeuner avec le Président de la République ;
- Réunion avec Roland Lescure, ministre de l'Industrie en amont de l'ouverture du salon ;
- Audition de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale sur la situation des fournisseurs automobiles.

Des échanges avec l'administration se tenaient en parallèle.



8

## PRÉSIDENTE DU CLIFA

→ Le GPA a repris la présidence du CLIFA le 1er janvier 2023 pour un mandat de 2 ans. Structure informelle d'échanges, de réflexions et d'études sur des sujets qualifiés «d'intérêt commun», le CLIFA regroupe la FIEV, la Fédération Française de Carrosserie (FFC), la Fédération des Industries Mécaniques (FIM), la Fédération Forge Fonderie (FFF), le Groupement Plasturgie Automobile (GPA) et le Syndicat national du caoutchouc et des polymères (ELANOVA).



## FIN DES VENTES DE VÉHICULES THERMIQUES EN 2035, LA TRANSFORMATION DE TOUTE LA FILIÈRE S'ACCÉLÈRE

→ L'interdiction des ventes des véhicules thermiques, décidée fin mars par l'Europe, accélère encore la transformation de la filière automobile engagée dans des investissements massifs.

L'année 2022 est également une nouvelle année de baisse du marché automobile en Europe dans une période de crise énergétique et de coûts inflationnistes de production qui perdurent.

Les plasturgistes sont des acteurs de la chaîne de valeur indispensables à la transformation de l'automobile. Leurs innovations, recherche et avancées technologiques jouent un rôle essentiel dans la décarbonation et contribuent au développement des nouveaux véhicules.

Le GPA n'a cessé de rappeler toute la place de ses entreprises et l'impérieuse nécessité de préserver leur valeur ajoutée et compétitivité pour accompagner avec succès les ambitions de l'industrie automobile.



Les actions  
2022-2023

# Les actions du GPA 2022-2023



*Le GPA informe et défend les intérêts de ses adhérents au travers de différentes activités et actions auprès de ses adhérents, de la filière automobile et des pouvoirs publics*

## 1- DES ACTIONS CIBLÉES POUR PRÉSERVER LA COMPÉTITIVITÉ

Le GPA s'est mobilisé pour porter la voix et défendre la compétitivité de ses adhérents.

Les tensions du marché automobile, le cumul des coûts inflationnistes insuffisamment répercutés et les volumes à bas niveau associés aux exigences de productivité pèsent sur la rentabilité des plasturgistes automobiles qui doivent investir.

Différentes réunions ont permis d'informer et d'échanger régulièrement avec les adhérents afin de consolider les positions et demandes. Cette situation a dicté les actions du GPA, principalement :

### Un éclairage sur la situation du marché automobile par l'étude d'AlixPartners

La présentation de l'étude annuelle du cabinet AlixPartners sur le secteur automobile a permis un éclairage et des échanges sur les prévisions du marché automobile à horizon 2024, les enjeux de la supply chain, la performance des constructeurs et des fournisseurs et les perspectives pour les plasturgistes automobiles.

Cet échange nourri a été partagé avec le Directeur général de la PFA qui a donné sa vision et ses actions prioritaires.

### Une action appuyée auprès de la PFA, des pouvoirs publics et des constructeurs

#### Crise de l'Énergie

L'inflation du prix de l'énergie a impacté fortement les entreprises sur la période 2022-2023. Une information régulière et des consultations des membres ont été menées, le sujet reste majeur.

Une réunion de crise a permis de faire un état des lieux des mesures envisagées par le gouvernement au niveau européen et national (mesures de sobriété et fixation du prix de l'énergie) et de mesurer les conséquences pour les adhérents.

Le GPA est intervenu auprès de la PFA et des pouvoirs publics pour alerter sur l'impact et demander en priorité :

- Un prix maîtrisé de l'électricité ;
- La fixation d'un niveau d'AREHN adapté ;
- La prolongation et l'assouplissement des critères de l'aide d'urgence pour permettre l'éligibilité des adhérents devenue possible par l'assouplissement du dispositif fin 2022.

#### Une performance à préserver dans la chaîne de valeur

L'électrification et les ambitions de production de véhicules en France à l'horizon 2030 ne peut se faire sans les plasturgistes automobiles, créateurs de valeur et d'innovation pour le véhicule électrifié et connecté.

Le GPA a alerté les pouvoirs publics sur la situation de ses membres et a sollicité son soutien pour trouver un point d'équilibre et un meilleur partage de la valeur dans leurs relations avec les fournisseurs de matières et les constructeurs.

Les messages ont été portés dans les différentes réunions avec les pouvoirs publics et auprès du conseiller Industrie du ministère de l'Industrie lors d'un RDV commun avec Polyvia.

→ Un communiqué de presse du GPA du 8 juin 2022 a été publié et relayé par la presse.



## Relations avec les constructeurs

Le dialogue et les discussions avec les constructeurs ont été poursuivis.

Le GPA est intervenu auprès des Directions des achats de Renault et Stellantis pour exposer la situation spécifique de ses adhérents liée en particulier aux hausses structurelles des matières plastiques non prises en compte par les clients et la baisse des volumes.

Une rencontre constructive s'est tenue avec le Directeur des achats de Renault. Le souhait de relations plus apaisées, d'une écoute et d'une prise en compte des situations des adhérents dans un esprit filière a été convenu. Un accord a été trouvé dans ce sens et des règles de discussion et de traitement doivent être appliqués. Le GPA reste en contact avec Renault.

Le GPA rencontrera également le Directeur des achats de Stellantis prochainement.

Le dialogue et les discussions sont aussi maintenus au travers :

- Du CLIFA sur le traitement global de la hausse de coûts, la visibilité des volumes et les Stop&Go ;
- Des réunions régulières du Comité du suivi PFA du Code de Performance et de Bonnes pratiques auxquelles participe le GPA.

## Nouvelles conditions générales d'achat et de garanties de Stellantis - Avis de la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales du 17 février 2023

Le GPA et les membres du CLIFA ont saisi la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales (CEPC) pour obtenir un avis sur la conformité des nouvelles conditions générales d'achats et de garanties de Stellantis publiées en janvier 2022.

L'avis de la CEPC, du 27 février 2023, est favorable aux fournisseurs. Il confirme l'analyse juridique du cabinet Gowling sur le caractère illégal des clauses les plus critiquables. Plusieurs clauses sont considérées comme pouvant créer un déséquilibre significatif ou un avantage sans contrepartie. Elles pourraient aussi constituer une rupture brutale des relations commerciales.

A l'appui de cet avis, Stellantis a accepté de rouvrir les discussions avec le CLIFA pour trouver de nouvelles stipulations.

## Libéralisation de la production et commercialisation des pièces détachées automobiles visibles

La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 libère au profit des équipementiers, à compter du 1er janvier 2023, la production et la commercialisation des pièces détachées visibles qui étaient jusque-là protégées par le droit d'auteur et le droit des dessins et modèles.

Le GPA a mis à la disposition de ses adhérents une étude juridique sur l'application sans restriction de ces nouvelles dispositions aux fournisseurs ayant fabriqué la pièce d'origine (équipementier de 1ère monte), ces pièces n'étant plus protégeables juridiquement y compris pour les marchés passés.

Dans le cadre des discussions sur la proposition de directive UE « Dessins et modèles » au sein de la PFA, le GPA a aussi pris position en faveur d'une libéralisation immédiate des dessins et modèles y compris ceux déjà enregistrés. Cette position n'est pas partagée par les constructeurs.

## Mesures d'accompagnement et de soutien des entreprises

Le GPA a relayé les informations de la PFA sur les différents dispositifs d'accompagnement des entreprises et de soutien à l'investissement pour s'adapter et se diversifier.

## 2- LES ACTIONS AU SEIN DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE

### Un Kit opérationnel pour l'évaluation de l'empreinte carbone de la filière automobile



Les donneurs d'ordre et les réglementations européennes à venir imposent d'évaluer les émissions carbone de la chaîne d'approvisionnement automobile.

Le GPA a contribué activement à l'élaboration d'un kit opérationnel (guide méthodologique, base de données, cas d'étude) pour permettre aux entreprises de calculer l'empreinte carbone des pièces et composants. Celui-ci est illustré par une application à un adhérent du GPA.

Membre du Comité de pilotage, plusieurs webinaires ont été organisés avec la PFA, les travaux ont été diffusés aux membres de la commission QHSE et GT Carbone.

Pour aller plus loin, le GPA poursuit sa réflexion avec la FIEV.

### Proposition de feuille de route de décarbonation de la filière automobile en matière d'économie circulaire

La filière automobile a remis au gouvernement sa proposition de feuille de route de décarbonation en application de la loi « Climat et résilience » d'août 2021.

Le GPA a contribué aux côtés de la PFA et des pouvoirs publics. Son projet d'étude pour identifier et lever les freins techniques, économiques et réglementaires d'augmentation de la part des matières plastiques recyclées dans les véhicules figure comme proposition.

### Contrat stratégique de filière automobile 2023-2028

Le nouveau contrat filière automobile 2023-2028 définira les mesures structurantes de la filière et des pouvoirs publics pour relever les défis de l'automobile. Trois ateliers ont été d'intérêt pour le GPA :

- **Compétitivité France** : socle fondamental pour relever les défis et atteindre l'objectif de production en France de 2 millions de véhicules en 2030 ;
- **Feuille de route Emplois et Formation** : renforcer l'attractivité et les formations, développer les reconversions et compétences ;
- **Economie circulaire** : le projet d'étude du GPA sur la massification des matières plastiques recyclées figure parmi les propositions.

Une première esquisse sera présentée mi-juin. Le GPA portera son attention sur la préservation de la compétitivité des fournisseurs.

### Une veille RSE et un dialogue parties prenantes

Le GPA participe aux travaux de la filière sur les enjeux RSE et au dialogue avec les parties prenantes (ONG et organisations syndicales) sur les conditions d'acceptabilité de la transition énergétique.

Face à l'inflation normative et des obligations de reporting, plusieurs sujets y sont discutés pour accompagner les entreprises : devoir de vigilance, CSRD, Taxonomie, industrie verte, finance durable.

- **Taxonomie européenne**

Le GPA a porté son attention sur la position de la PFA sur la taxonomie européenne pour la prise en compte de la classification « taxonomie compatible » des composants des équipementiers. Il examine également son impact sur le processus de financement durable qui concerne toutes les entreprises y compris les entreprises non éligibles.

- **Devoir de vigilance**

Les textes français et européens imposent aux donneurs d'ordre d'une certaine taille d'établir un plan de vigilance pour prévenir les risques environnementaux, de droits humains et de corruption qui s'étend à leurs fournisseurs, en France comme à l'étranger.

Le GPA veille et informe ses adhérents au travers de sa commission QHSE.

## Une contribution aux positions techniques de la filière

Le GPA défend les intérêts de ses adhérents dans les Comités techniques automobiles de la PFA concernant l'économie circulaire, les substances et la cybersécurité. Il a contribué, notamment, aux positions de la filière sur :

- l'interdiction à venir des substances PFAs utilisées dans l'automobile ;
- le dossier d'autorisation de l'utilisation de chrome hexavalent dans les process de chromage décor.

# Les Commissions et activités techniques du GPA

*Les adhérents bénéficient d'un accompagnement individuel QHSE et d'un SVP Social.*

## COMMISSION MATIÈRES PREMIÈRES

Deux réunions de la Commission matières se sont tenues. Les discussions ont principalement porté sur :

- la hausse des prix des matières plastiques décorrélés des indices et les « surcharges énergie » des fournisseurs matières non prises en compte dans les révisions de prix des clients ;
- l'enjeu de l'intégration des matières plastiques recyclées faute de gisements suffisants.

## COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

Relancée en début d'année la Commission RH a confirmé tout son intérêt au regard de ses enjeux RH et l'actualité des négociations de branche. Elle a défini ses attentes et priorités.

- L'attractivité des métiers de la plasturgie automobile est devenue une priorité pour fidéliser et répondre aux besoins de métiers techniques et de formations adaptées.

Une action du GPA en faveur de l'attractivité et des métiers va être engagée auprès d'écoles d'ingénieurs ciblées. L'image de la plasturgie automobile sera valorisée comme innovante et actrice de la décarbonation.

- une actualité sociale riche concernant les négociations de branche a été relayée :
  - Négociation et signature d'un avenant de branche sur l'APLD ;
  - Négociations et valorisation de la grille des salaires conventionnels par accord du 5 janvier 2023 ;De nouvelles discussions de la grille vont devoir être réouvertes à la suite de la revalorisation du SMIC.
  - Extension de l'avenant du 2 juillet 2020 relatif aux indemnités de licenciement et de retraite applicable à compter du 14 avril 2023.

## GT EMBALLAGES

Le GPA anime avec Galia le groupe de travail sur la logistique des emballages lié à l'annexe 1 du Code de Performance et de Bonnes Pratiques révisé en 2020. Réunissant constructeurs et fournisseurs, le GT travaille sur l'amélioration et la co-construction des systèmes de gestion des bacs des constructeurs. Une participation active des adhérents du GPA qui s'est élargie à d'autres fournisseurs a enrichi ces travaux d'intérêt.

Ces travaux constructifs tendent à définir un fonctionnement opérationnel, ils ont principalement porté sur :

- Le nouveau système de transport de gestion des bacs THOR de Stellantis. Des avancées ont pu être trouvées, notamment, sur le traitement des Amadeus.
- Le système à venir PaaS de Renault.

## COMMISSION QHSE /RSE/INNOVATION

Quatre réunions de la commission QHSE se sont tenues au cours de l'exercice 2022-2023.

Les membres de la commission ont échangé sur les normes de systèmes de management, les évolutions réglementaires HSE et les applications opérationnelles QHSE.

De nombreux sujets d'enjeux techniques et industriels y sont régulièrement traités : normes IATF, ISO 14001, substances REACH, PFAS, CRVI chromage décor, refonte VHU, déchet et recyclage plastique, RSE...

## GT Carbone et sous-groupes de travail

Lancé en janvier 2022, le GT technique Impact Carbone répond aux besoins des adhérents en matière d'évaluation d'empreinte carbone de leur organisation et produit.

Le GPA a intensifié ses travaux par la tenue de quatre réunions et la mise en place de sous-groupes de travail dédiés à la mutualisation des bonnes pratiques en matière de comptabilisation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) pour certains postes d'émissions spécifiques :

- GT 1 : Emissions liées à l'énergie
- GT 2 : Emissions liées à l'utilisation des produits
- GT 3 : Emissions liées aux achats de biens et services (MP)
- GT 4 : Emissions liées aux activités de transports
- GT 5 : Emissions liées aux déchets et à la fin de vie des produits
- GT 6 : Emissions directes des procédés

## Zoom sur...

15



### Les exigences croissantes de l'intégration des matières plastiques recyclées dans les pièces automobiles

Le GPA se mobilise avec ses partenaires sur l'enjeu de l'intégration des matières plastiques recyclées et la massification des gisements face aux exigences croissantes des donneurs d'ordres et de la réglementation.



Une journée technique a été organisée à Lens, le 2 février 2023, sur les initiatives, les freins et les défis à relever pour massifier les gisements. La participation des acteurs de la chaîne de valeur et des décideurs publics a témoigné du succès et de l'intérêt de cette journée.

### La réglementation prévenant les pertes et les fuites de granulés plastiques dans l'environnement.

Le GPA a informé et accompagné ses adhérents dans la mise en œuvre des obligations réglementaires relatives à la manipulation et le transport des granulés plastiques industriels (décret n° 2021-461 du 16 avril 2021) en les invitant à mettre en place des actions préventives. Face au renforcement des contrôles des services de l'Etat, le GPA en a fait part à la Direction Générale de Prévention des Risques (DGPR).

# Evènements et Webinaires

---

## ► Webinaire ESAT le 19 juillet 2022

Un webinaire a été organisé, en partenariat avec le réseau GESAT, sur le développement des achats responsables auprès des prestataires ESAT-EA pour répondre aux besoins de la filière automobile.

## ► Conférence et tables rondes « Intégration des matières plastiques recyclées (MPR) dans l'automobile : motivations, verrous et initiatives » le 2 février 2023 à Lens

En partenariat avec Team2, ARIA HdF et Transalley.



## ► Salon JEC en partenariat avec le GPA du 25 au 27 avril 2023



## ► Congrès NeMMo 2023 SFIP/SIA/GPA les 10 et 11 mai à Nantes sur les nouveaux matériaux.

Le GPA fait partie depuis trois ans du Comité scientifique et technique du congrès.



# Communication

---

## Le GPA renforce sa présence sur LinkedIn :

- Page GPA : 1549 abonnés +235 abonnés sur 1 an, +18%
- Page GPA Services : 166 abonnés +23 abonnés sur 1 an soit +16%

Les événements du GPA, les formations GPA Services et les offres d'emploi des adhérents sont publiés.

► **Communiqué de presse** : des retombées dans la presse du communiqué de presse du GPA du 8 juin 2022 sur la situation des plasturgistes automobiles (Autoactu, Automobile magazine, Journal de l'Auto, Usine Nouvelle...) <https://www.autoplasticgate.fr/le-gpa-tire-la-sonnette-dalarme> .

► **« La Lettre du GPA »** : lettre d'information mensuelle des adhérents sur l'actualité économique, sociale et réglementaire, les mesures du Gouvernement, de la filière automobile et plasturgie réglementaire et l'activité interne du GPA.

► **« Mercuriales des prix matières »** : lettre mensuelle sur le prix des matières plastiques.

► **« La Lettre HSE<sup>2</sup> du GPA »** : lettre mensuelle de veille réglementaire Hygiène Sécurité Environnement.

## Site Internet du GPA

Le site [www.autoplasticgate.com](http://www.autoplasticgate.com).



---

## GLOBAL COMPACT FRANCE – NATIONS UNIES

Le GPA est membre de Global Compact France, un mouvement initié par les Nations-Unies.

Global Compact France est un réseau de 1000 entreprises s'engageant à concilier Développement durable et performance économique.



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

*A la suite de son audit de surveillance, GPA Services a maintenu sa Certification Qualiopi, obtenue le 26 septembre 2021 pour 3 ans, dans la catégorie Actions de formation*

→ Référentiel national unique, Qualiopi est une certification qualité permettant aux entreprises de bénéficier de fonds publics ou mutualisés pour la formation de leurs salariés. Cette certification vient récompenser l'engagement pris par GPA Services depuis de nombreuses années d'offrir un service de qualité à ses clients.

## Référencement par BPI France pour la réalisation de diagnostic en faveur de la transition écologique des entreprises.

GPA services a été retenu comme expert par BPI France pour accompagner les entreprises dans la réalisation de diagnostics opérationnels subventionnés par BPI France et l'ADEME.



**Le Diag « Eco-Flux »** a pour objectif d'optimiser les flux d'énergie, matière, eau et déchets de l'entreprise pour réaliser rapidement des économies et réduire son impact environnemental.



**Le Diag « Décarbon'action »** a pour objectif d'initier les entreprises à la décarbonation en permettant de :

- Mesurer les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de la chaîne de valeur (scopes 1, 2 et 3) ;
- Elaborer un plan d'actions pour décarboner l'entreprise ;
- Mettre en place les premières actions de la conduite du changement (alignement des équipes, formation, communication, etc.) et avec ses principaux clients-fournisseurs.

## Formations délivrées

→ De juillet 2022 à juin 2023, 127 stagiaires ont été formés sur 81 jours de formation et 35 jours de prestations en entreprises ont également été vendus.

→ GPA Services a effectué des prestations en entreprises en matière de : réalisation de bilans carbone en entreprises, Audit ISO interne 14001, Diagnostic fuites GPI selon les exigences du décret n°2021-461, Assistance à la réalisation d'un dossier à porter connaissance d'un dossier de déclaration ICPE...

→ Il a délivré des formations sur les thèmes : IATF 16949/ISO 9001, ISO 14001, principes et exigences de l'ISO 45001, principes et exigences de l'ISO 50001, Auditeur interne QHSE, Auditeur interne ISO 50001, Accompagnement à la construction d'une feuille de route SST, Accompagnement à la refonte de l'évaluation des risques professionnels, Accompagnement à la réalisation du bilan carbone d'une entreprise, Responsabilité juridique des managers en termes de SSE, l'AMDEC.

## Catalogue et digitalisation des formations

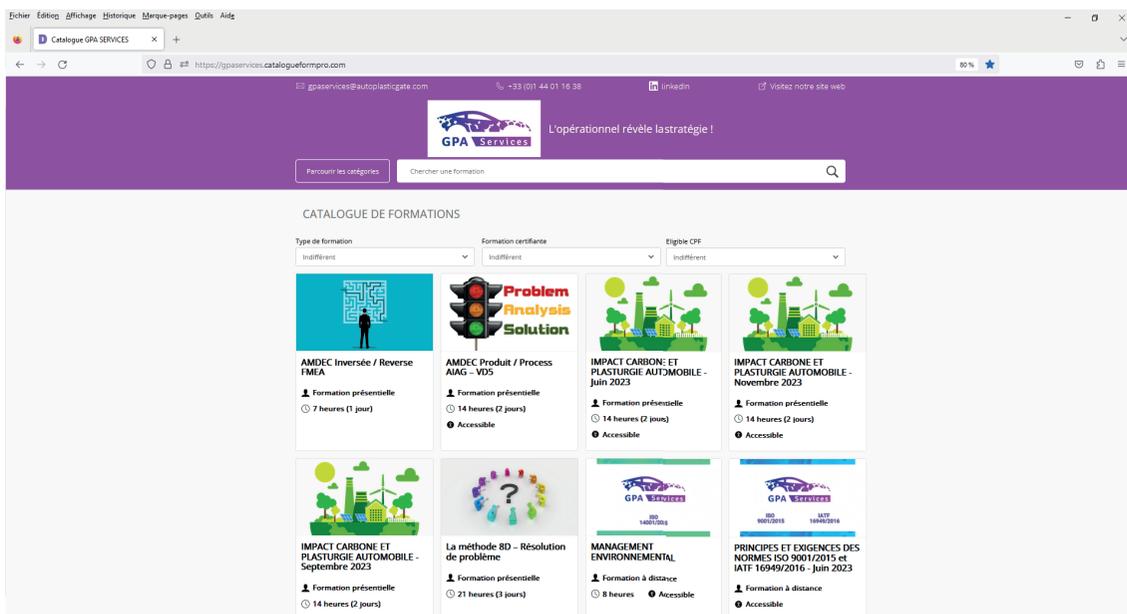
→ En 2022, le catalogue des formations a été élargi à de nouveaux thèmes tels que : Diagnostic fuite GPI selon les exigences du décret n° 2021-461 du 16 avril 2021, Assistance à la réalisation d'un dossier de déclaration ICPE...

→ En 2023, le catalogue s'enrichit de nouvelles formations : Diagnostic sur l'applicabilité de l'ADR à l'expédition des déchets dangereux.



Un module de formation « IMPACT CARBONE ET PLASTURGIE AUTOMOBILE, de l'évaluation à la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de ces émissions » est proposé aux dirigeants et responsables RSE pour comprendre les enjeux et définir la stratégie de leur entreprise.

Une offre de plusieurs formations digitalisées sera proposée à compter de juillet 2023.



### Pour toute information :

GPA Services  
125 rue Aristide Briand  
92300 LEVALLOIS PERRET  
Tél : 01 44 01 16 38  
E-mail : [gpaservices@autoplasticgate.com](mailto:gpaservices@autoplasticgate.com)  
<https://gpaservices.catalogueformpro.com/>



GRUPEMENT  
Plasturgie Automobile

125 rue Aristide Briand  
92300 Levallois-Perret  
[www.autoplasticgate.com](http://www.autoplasticgate.com)